

Selon les théories biologiques dites nativistes, la moralité humaine résulte de dispositions émotionnelles innées de l'espèce humaine. Martin Hoffman, de l'Université de New York, Colwyn Trevarthen, de l'Université d'Édimbourg, et Nancy Eisenberg, de l'Université de l'Arizona, ont montré que les bébés ressentent les émotions des autres dès qu'ils reconnaissent leur existence ; on a observé de tels comportements dès la première semaine après la naissance. La honte, la culpabilité et l'indignation apparaissent également très tôt : les jeunes enfants sont souvent outrés par la violation des attentes sociales, telle une infraction aux règles de leur jeu favori.

Ces dispositions sont universelles : elles ont été retrouvées chez des nourrissons ougandais, américains, européens et israéliens. Partout dans le monde, les enfants naissent avec de l'affection pour leurs proches et de l'aversion envers les comportements inhumains ou injustes. Les différences dans le déclenchement et l'expression de ces réactions n'émergent que plus tard, lorsque les enfants ont été exposés aux systèmes de valeur particuliers de leur culture.

L'apprentissage intervient également : les normes et les valeurs comportementales s'acquièrent par l'observation, l'imitation et la récompense ; le comportement moral dépend

du contexte et varie indépendamment des croyances affichées. Dans les années 1920, Hugh Hartshorne et Mark May ont ainsi étudié les réactions des enfants qui ont l'occasion de tricher, et ils ont découvert que le comportement infantile est déterminé par leur estimation de la probabilité d'être pris. Ce comportement ne peut être déduit ni de leur conduite dans une situation antérieure, ni de leur connaissance de règles morales communes.

Une nouvelle analyse des données de Hartshorne et May a révélé que les plus jeunes trichaient plus souvent que les adolescents. Dans une faible proportion, la socialisation ou le développement mental restreignent peut-être la malhonnêteté.

Le développement intellectuel est au centre de la troisième théorie, qui indique que la vertu et le vice sont une question de choix conscient. Selon Jean Piaget et Lawrence Kohlberg, les auteurs de la théorie cognitive la plus connue, les croyances morales précoces des enfants sont orientées vers le pouvoir et l'autorité. Après un temps où la force prime sur le droit, les jeunes enfants découvrent que les règles sociales, définies par le groupe, sont renégociables, et que la réciprocité des relations est préférable à une soumission unilatérale. Kohlberg a proposé de décomposer la maturation du jugement moral en six étapes (voir l'encadré ci-contre).

La conscience contre le chocolat

Largement utilisée, l'échelle de Kohlberg souffre néanmoins de quelques défauts. La sixième étape, la plus évoluée, où la conception morale repose exclusivement sur des principes abstraits, est rarement atteinte. De surcroît, de nombreuses études (dont certaines ont été effectuées dans mon laboratoire) ont montré que les enfants sont bien plus moraux que ce qu'indiquent les premières étapes du modèle. Ils n'agissent pas simplement par peur de la punition : lorsqu'un camarade de jeu s'approprie une assiette de biscuits ou refuse de laisser la balançoire, on les entend souvent protester : «Ce n'est pas juste!» Parallèlement, les enfants partagent avec les autres, même quand leurs parents le leur interdisent. Les enfants de maternelle croient généralement au partage équitable des biens, et leurs

Les six étapes du discernement moral

En grandissant, les enfants et les jeunes adultes dépendent de moins en moins des influences extérieures et de plus en plus de croyances personnelles. Dans les années 1950, Lawrence Kohlberg a proposé un modèle de progression morale en six étapes, regroupées en trois niveaux. Ce modèle est fondé sur l'étude de 58 jeunes, interrogés régulièrement pendant 20 ans. On évaluait la maturité morale en analysant des justifications de leurs réponses (oui ou non)

à des dilemmes hypothétiques (par exemple, un époux a-t-il le droit de voler un médicament pour sa femme mourante?). À mesure que les jeunes grandissent, leur sens moral évolue. Aucun des jeunes étudiés n'a atteint la sixième étape. Malgré son efficacité, ce modèle reste insuffisant pour expliquer le comportement réel des individus : deux personnes au même stade de développement moral agissent parfois très différemment.

NIVEAU 1 : INTÉRÊT PERSONNEL

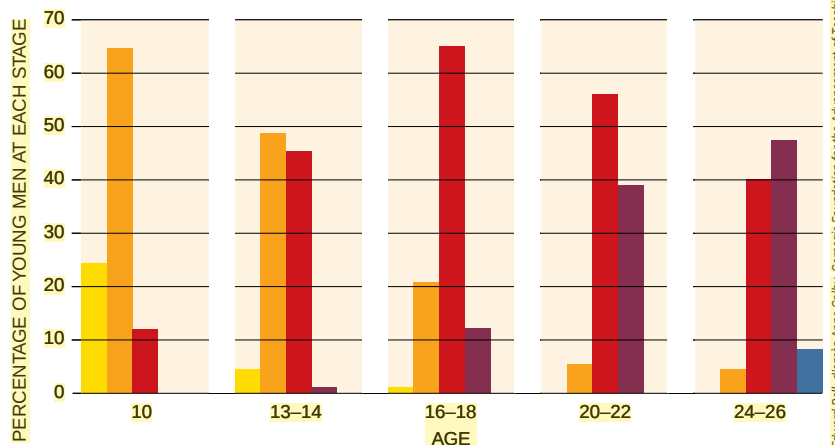
- PREMIÈRE ÉTAPE** PUNITION : "Je ne le fais pas, parce que je ne veux pas de punition."
- DEUXIÈME ÉTAPE** RÉCOMPENSE : "Je ne le fais pas, parce que je veux une récompense."

NIVEAU 2 : APPROBATION SOCIALE

- TROISIÈME ÉTAPE** RELATIONS INTERPERSONNELLES : "Je ne le fais pas, parce que je veux que les autres m'aiment."
- QUATRIÈME ÉTAPE** ORDRE SOCIAL : "Je ne le fais pas, parce que c'est illégal."

NIVEAU 3 : IDÉAUX ABSTRAITS

- CINQUIÈME ÉTAPE** CONTRAT SOCIAL : "Je ne le fais pas, parce que j'ai l'obligation de ne pas le faire."
- SIXIÈME ÉTAPE** DROITS UNIVERSELS : "Je ne le fais pas, parce que ce n'est pas juste, quoique les autres en disent."



Edward Bell, d'après Anne Colby, Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching